

Dimanche 15 juin 2025

**CHAMPIONNAT
REGIONAL
Aquitaine
CYCLOSPORT**

Coimères

PROGRAMME

Retrait des dossards à partir de 8h00.

Appel des coureurs 15 minutes avant chaque course.

Chaque coureur devra lui-même retirer ses dossards et émarger sur la feuille de présence.

Circuit 13,6 km

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR AVANCE :

ADULTES : 8 € / JEUNES : 4 €

Programme validé par la CTR cycloport

Attention le jour J, les horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction du rythme des courses précédentes.

08h00 : Accueil et Émargement des coureurs Course 1

09h00 : Epreuves Course 1:

Adultes Masculins 17/19 ans - **5 tours / 68,5km**

Adultes Masculins 50/59 ans - **5 tours / 68,5km**

Adultes Masculins 60 ans et + - **5 tours / 68,5km**

10h30 : Accueil et Émargement des coureurs Course 2

11h30 : Epreuves Course 2 :

Jeunes Féminines et Masculins 13/14 ans - **2tours / 27,4km**

Jeunes Féminines et Masculins 15/16 ans - **4 tours / 54,4 km**

Féminines 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, 40/49 ans, 50 ans et + - **4 tours / 54,4 km**

13h00 : Accueil et Émargement des coureurs Course 3

14h00 : Epreuves Course 3 :

Adultes Masculins 20/29 ans - **6 tours / 82,2km**

Adultes Masculins 30/39 ans - **6 tours / 82,2km**

Adultes Masculins 40/49 ans - **6 tours / 82,2km**

Le maillot de Champion Régional Aquitaine ne sera attribué qu'aux catégories ayant au moins deux inscrits au départ.

16 h 45 : remise des récompenses sur place

BUVETTE
à votre disposition toute la journée.

Lors de l'émargement, chaque concurrent devra se présenter et remettre obligatoirement sa licence UFOLEP (avec photo et signature) ainsi que sa carte cycloport pour être autorisé à prendre le départ. Ces derniers leur seront rendus lorsqu'il ramènera la ou les plaques de cadre.



REGLEMENT

ORGANISATION :

Ce Championnat Régional U.F.O.L.E.P. Cyclospor Aquitaine est organisé par le Club du Guidon Macarien, le Comité Régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine, sa Commission Technique Régionale, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Gironde et sa Commission Technique Départementale Cyclospor avec le soutien de la commune de Coimères.

Direction de l'épreuve :

Toute l'organisation est placée sous le contrôle technique de la Commission Régionale Cyclospor, la Commission Départemental Cyclospor et sous l'égide des règlements de l'U.F.O.L.E.P.

Celles-ci se réservent le droit, en fonction du déroulement de la compétition ou des conditions climatiques, de modifier les horaires ou distances à parcourir.

RETRAIT des DOSSARDS : à partir de 8h00.

Chaque coureur devra retirer personnellement ses dossards pucés permettant d'être chronométré (en présentant sa licence homologuée de plus de 8 jours et sa carte catégorielle) et émarger sur la feuille de présence. Le retrait des dossards se fera sous les halles face au départ. Les dossards seront obligatoirement rapportés à l'accueil après la course même en cas d'abandon.

Tout concurrent prendra également à cette occasion connaissance des horaires précises de départ. Le retour des dossards se fera dans la salle se trouvant à 100m après la ligne d'arrivée.

INSCRIPTIONS :

La Compétition est ouverte à tous les licenciés UFOLEP du 24, 33, 40, 47 et 64 titulaires d'une carte compétition.

INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT JUSQU'AU 11 JUIN 2025 23h59

<https://ufolep-cyclisme.org/>

Sélectionner Cyclospor dans Type d'épreuve 2024, le département 33, le mois et l'année.

ADULTES : 8€ / JEUNES : 4€

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE

CONTRÔLES MÉDICAUX ANTI-DOPAGE

Des contrôles pourront être effectués, conformément à la réglementation en vigueur, par un médecin « préleveur » et à la demande de l'UFOLEP ou de la DRAJES (Direction régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports).

Les concurrents convoqués au contrôle médical seront informés après le passage de la ligne d'arrivée.

TENUE

Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo U.F.O.L.E.P. (logo U.F.O.L.E.P. recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

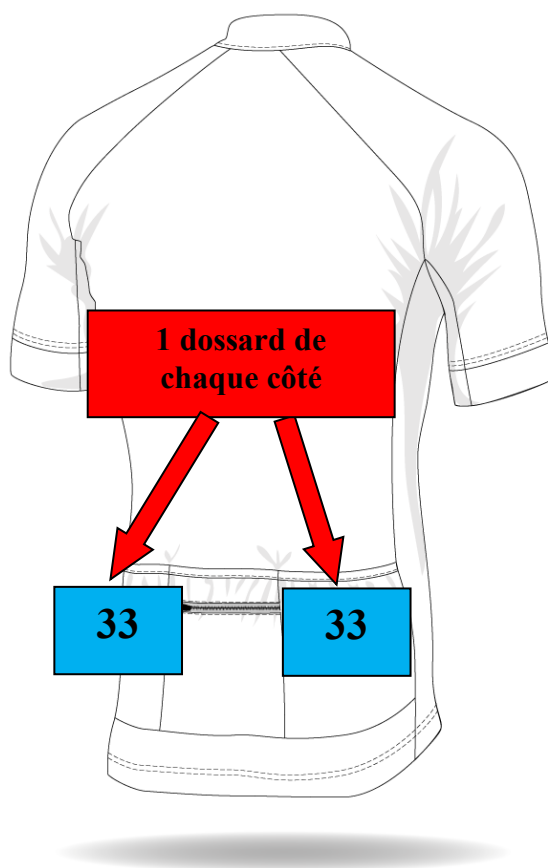
SIGNATURE

En se présentant à la permanence d'engagement, en retirant son dossard, en signant le coureur accepte se conformer au règlement et atteste de sa présence sur place et donc de sa participation à la course. En cas, d'abandon avant le départ, chaque coureur devra lui-même en informer l'organisation ou en cas d'impossibilité physique déléguer cette responsabilité à une personne de confiance.

RAPPEL :

Le port du casque, sangle et à coque rigide homologué UCI est obligatoire dès que l'on circule à vélo.

PORT DU DOSSARD



Les dossards se porteront à droite et à gauche dans le sens de la largeur et devront impérativement être fixés en bas du dos au niveau des poches du maillot. Le mauvais positionnement pourra entraîner une mauvaise détection des puces de chronométrages installées sur les dossards. Prévoir 8 épingles.

Merci de respecter cette position afin de faciliter la prise des dossards lors de la course et ainsi de permettre un classement correct de tous les participants ainsi que le chronométrage.

MATÉRIEL

Braquets :

Filles et garçons 13-14 ans : développement autorisé : 7,01 m

Tous les jeunes 13-14 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ et après pour les 3 premiers.

Attention au changement de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires contrôleront très strictement le matériel avant le départ (et à l'arrivée) et pourront refuser ce départ aux cyclosportifs dont le cycle ne serait pas conforme (guidons particuliers ou additionnels interdits) et dont les boyaux ne seraient pas collés.

CIRCUIT : 13,6 km ; les carrefours seront sécurisés mais les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. L'assistance sanitaire sera assurée par un Dispositif Prévisionnel de secours.

L'échauffement sur le circuit est **interdit** durant le déroulement des épreuves et la reconnaissance devra être terminée avant l'appel de la 1^{ère} épreuve soit 8h45. L'échauffement n'est pas sous la responsabilité de l'organisateur.

- Aucun véhicule ne devra stationner dans la ligne droite avant l'arrivée et 200m après la ligne d'arrivée. Plusieurs parking à proximité de l'arrivée sont à la disposition des coureurs
- Pas de ravitaillement de 500m avant et 300m après la ligne d'arrivée
- Retour des coureurs vers le stationnement après les arrivées lorsque les dossards seront remis dans la salle et en empruntant les trottoirs.

DEROULEMENT DE LA COURSE

- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Pour cela, il est assisté dans sa tâche des délégués de course UFOLEP. Le directeur de course est l'organisateur de l'épreuve. Il est celui qui a tracé le circuit et maîtrise le parcours, la discipline et les enjeux du tracé proposé.
- Les cyclosportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent dépasser.
- Tout cyclosportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de course, des délégués UFOLEP et des signaleurs.
- Il est interdit de tirer, de pousser un cyclosportif ou de se livrer à des manoeuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement une opportunité de faire un résultat meilleur que celui possible sans triche. Tout fait d'attitude de triche ou déloyale sera sanctionné. Tout cyclosportif estimant avoir subi un préjudice pendant une épreuve, est en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des délégués. Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut toutefois le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés (en particulier pour les mineurs).

-Il est interdit de revenir sur la ligne après l'arrivée sous peine de déclassement.

Grille de départ

Pour chaque catégorie la grille de départ se décompose comme suit : Champion national en titre ; Champion Régional en titre, Champion Départemental et ses suivants au classement.

RÉCLAMATIONS

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires

et/ou

- par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ;

Elles devront être envoyées au Comité départemental UFOLEP sous 48h (et sous pli recommandé) accompagnées d'un chèque de caution de 45 €, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation.

Les réclamations concernant la qualification d'un coureur ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

Elles seront examinées comme les cas particuliers, avec la plus grande équité par la commission technique Régionale et éventuellement par le Comité Directeur UFOLEP Nouvelle Aquitaine.

Les réclamations verbales ou collectives, de même que celles déposées dans des conditions irrégulières ou incomplètes, seront systématiquement rejetées.

Les juges à l'arrivée et le directeur de l'épreuve sont souverains dans leurs décisions concernant la détermination du classement à l'arrivée.

DEPANNAGE

Chaque participant en panne mécanique durant la course est en charge de son propre dépannage mais l'assistance extérieurs est tolérée sur place.

Après réparation si un concurrent repart, il devra en informer les personnes sur le podium pendant ou après la course.

Un concurrent en panne qui se retrouve en capacité de repartir pourra réintégrer au prochain passage du peloton, la fin de ce dernier. Cependant, il perd le droit du figurer au classement général et il lui est interdit de se porter à l'avant du peloton, d'aider des coureurs ou de participer à fausser le résultat final de la course.

MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Conformément au règlement le ravitaillement se fera impérativement sur le côté droit de la route.

Les ravitaillements en bidon d'eau sont strictement INTERDITS 500m avant et 300m après les passages sur la ligne de départ/arrivée. En cas de non-respect le coureur concerné sera disqualifié.

L'organisation a également prévu une zone de déchets afin de jeter les déchets et papiers, elle est dûment signalée. Modalités réglementaires dans le règlement sportif UFOLEP.

Le non-respect de celle-ci entraînera des sanctions.

ARRIVEE

Un compte-tours sera installé sur la ligne d'arrivée, indiquant aux concurrents à chaque passage le nombre de tours réalisés.

Rappel : chaque coureur a la responsabilité de connaître son nombre de tours effectués et d'en déduire le nombre de tours restants.

L'annonce du dernier tour se fera au moyen d'une cloche.

Les temps seront pris sur la ligne d'arrivée.

Une fois l'arrivée faite, il est INTERDIT de repasser sur la ligne d'arrivée dans le sens inverse.

REMISE des RÉCOMPENSES

Pour recevoir leurs récompenses, les cyclosportifs devront se présenter au podium dans la tenue de club (maillot + cuissard). Le cas échéant, l'accès au podium leur sera refusé.

La cérémonie de remise des récompenses est prévue à 16 h 45

Tableau des récompenses : 1^{er} : gerbe, maillot, médaille ; 2^{ème} : médaille ; 3^{ème} : médaille.

RAPPEL DES CATEGORIES

Une vérification systématique des engagements sera également établie. Vous devez donc signaler des changements dans les licences détenues quand cela est nécessaire (prise de licence FFC ou FSGT non signalée en début de saison notamment ou changement de catégorie FFC ou FSGT).

Age défini sur l'année civile 2025.

- Jeunes 13 / 14 ans (masculins / féminins)
- Jeunes 15 / 16 ans (masculins / féminins)
- Adultes féminines 17 / 19 ans
- Adultes féminines 20 / 29 ans
- Adultes féminines 30 / 39 ans
- Adultes féminines 40 / 49 ans
- Adultes féminines 50 et +
- Adultes masculins 17 / 19 ans
- Adultes masculins 20 / 29 ans
- Adultes masculins 30 / 39 ans
- Adultes masculins 40 / 49 ans
- Adultes masculins 50 / 59 ans
- Adultes masculins 60 et+

Nouveauté : un maillot de champion pour les + 70 ans a été créé cette année. Il sera remis au premier coureur de + 70 ans sauf si celui-ci est premier au scratch. Dans ce cas là un seul maillot pour la catégorie adultes masculins 60 et+ sera remis.

ENGAGEMENTS

Via internet uniquement

Jusqu'au 11 juin 2025 23h59

Sur le lien suivant :

<http://www.ufolep-cyclisme.org/>

onglet calendrier public

Choisir le département 33

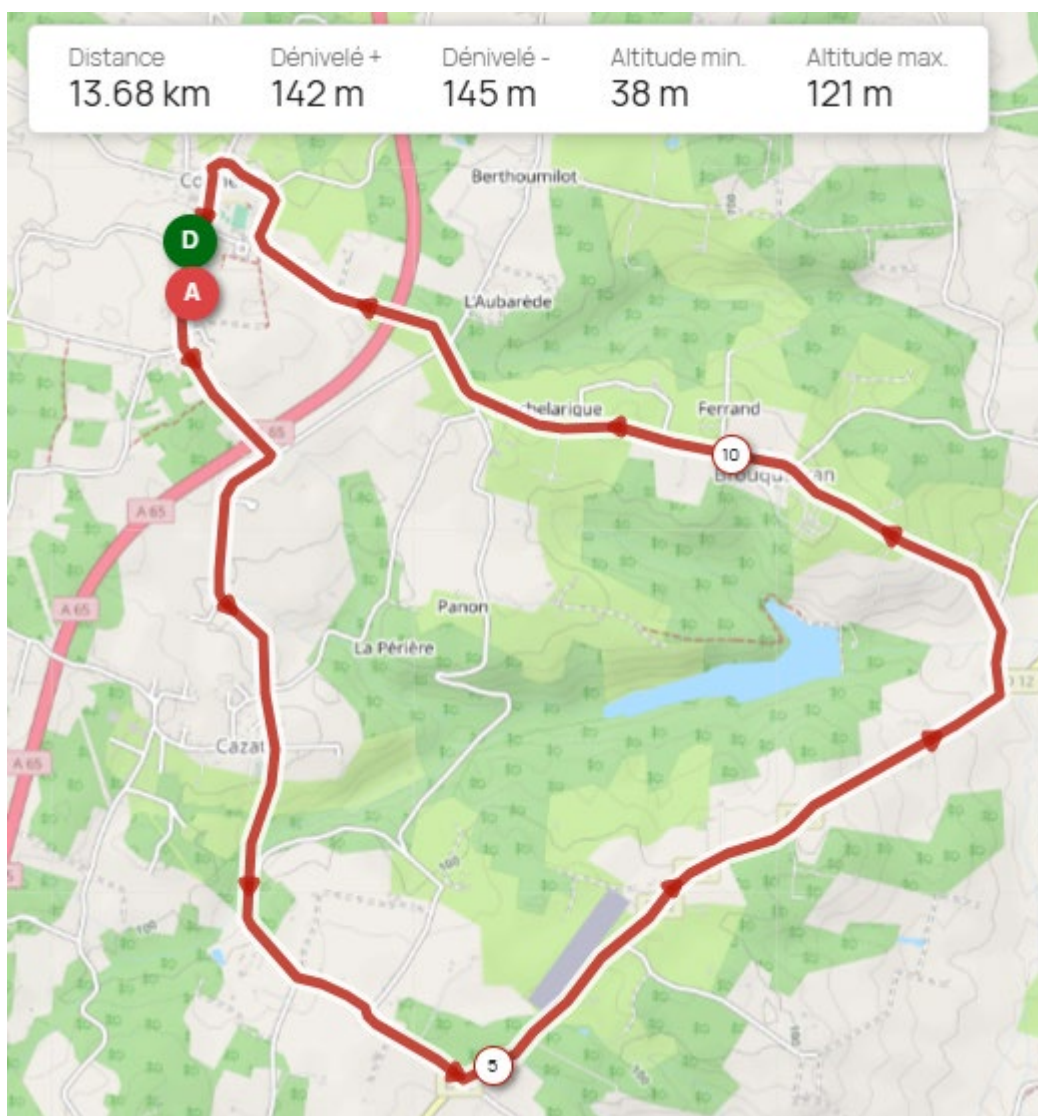
Et

Cliquer sur la course championnat départemental
cycloport.

Tous les engagements doivent se faire par internet.

**Tout participant devra remettre sa licence homologuée, sa carte cycloport et émarquer à la
table d'inscription pour recevoir ses dossards pucés**

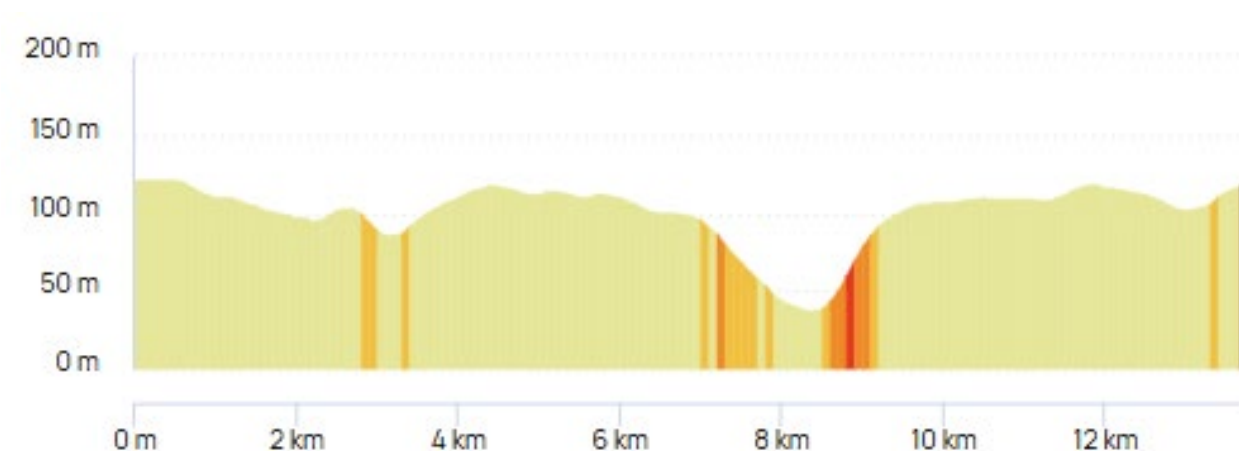
PARCOURS



Trace GPX :

<https://www.openrunner.com/route-details/21133409>

Profil du parcours



PLAN DE SITUATION

L'accès au départ sera fléché ainsi que les parkings.

Adresse du départ :
Rue Duthil à Coimères
[Coimères - Google Maps](#)

BUVETTE - RESTAURATION

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

REMISE DES RECOMPENSES

Sur place dans la salle à côté du parking principal.